
Jean Leroy

Sous-lieutenant au 102^{ème} Bataillon de Chasseurs à pied

Mort au combat le 5 mai 1917

Jean (Baptiste-Joseph) Leroy est né le 24 juin 1891 à Favreuil (Pas-de-Calais). Garçon-épicier au sein de l'enseigne Félix Potin (au 47 Boulevard Malesherbes à Paris), le jeune homme est appelé au service armé de la classe de 1911. Il est incorporé le 9 octobre 1912 et affecté à la 3^{ème} compagnie du 16^{ème} Bataillon de Chasseurs à pied en garnison à Labry (Meurthe-et-Moselle). Il est nommé caporal le 8 novembre 1913 puis sergent le 11 avril 1914.

Blessé une première fois le 1^{er} septembre 1914 à Gercourt (Meuse), Jean Leroy est blessé par un éclat d'obus le 14 décembre 1914 lors de la Bataille d'Ypres. Evacué du front, il est décoré de la Médaille Militaire. Affecté le 13 mai 1915 au 102^{ème} Bataillon de Chasseurs à pied, Jean Leroy obtient sa première *citation à l'ordre du bataillon* lors de la Seconde bataille de Champagne à l'automne 1915. Il est nommé Sous-lieutenant de réserve à titre temporaire le 22 octobre 1915.

Le front alsacien vaudra à Jean Leroy une *citation à l'ordre de la division* (27 juin 1916), avant d'obtenir une *citation à l'ordre de l'Armée* le 24 octobre 1916 durant la 1^{ère} Bataille offensive de Verdun. Jean Leroy se distingue ensuite tout particulièrement lors de l'attaque des 15 et 16 décembre 1916 et la prise de Bezonvaux : il est promu dans l'ordre de la Légion d'Honneur au titre de Chevalier (6 janvier 1917). Cette nomination s'accompagne de l'attribution de la Croix de Guerre avec palme

Jean Leroy est nommé à titre définitif au grade de Sous-lieutenant de réserve d'infanterie le 27 janvier 1917.

Le 16 avril 1917, jour de l'offensive (2^{ème} Bataille de l'Aisne), le 102^{ème} B.C.P. (6^{ème} C.A.) est positionné au bois de Bourg-et-Comin (Plateau de Madagascar), d'où il se porte – derrière les troupes d'assaut – dans les anciennes premières lignes françaises. Du 18 avril au 5 mai 1917, le 102^{ème} B.C.P. occupe la tranchée de la Déva et les grottes de « Madagascar ». Le commandement a envisagé une reprise de l'offensive en vue de l'amélioration des positions conquises le 16 avril 1917. La préparation a débuté depuis le 29 avril 1917. L'attaque a lieu le 5 mai : elle est arrêtée par les grenades et les mitrailleuses ennemies.

Parti de la tranchée de Déva, Jean Leroy est tué à la tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut de la tranchée de Fiume le 5 mai 1917.

Jean Leroy obtient sa dernière citation, une *citation à l'ordre de l'Armée* : « Très bon chef de section. A été tué dans les fils de fer ennemis à la tête de sa section à l'attaque du 5 mai 1917, au Chemin des Dames. (4 citations antérieures). »

Décorations du Sous-lieutenant Jean Leroy

Croix de Guerre et Légion d'Honneur

Jean (Baptiste) Leroy, Sous-lieutenant au 102^{ème} Bataillon de Chasseurs à pied, est tué à la tête de sa section qu'il entraîna à l'assaut de la tranchée de Fiume – non loin de Cerny-en-Laonnois - le 5 mai 1917 dans une attaque destinée à améliorer les positions conquises le 16 avril 1917.

Son corps et ceux de ses hommes sont ensevelis par l'aumônier Aimé Robin qui retire quelques effets portés par Jean Leroy dont une Croix de Guerre (avec étoile de bronze - citation à l'ordre du Régiment -, étoile d'argent - citation à l'ordre de la Division - et deux palmes – citations à l'ordre de l'Armée -) et une Légion d'Honneur (Chevalier).

Le conflit terminé, Aimé Robin fera parvenir à Mathilde Leroy les décorations et les quelques reliques de son frère. Dans sa lettre, datée du 31 août 1919, il l'informe que « [...] Jean a du être tué sur le coup, ainsi d'ailleurs que les trois ou quatre chasseurs qui l'accompagnaient, et qui étaient à quelques mètres autour de lui. Une rafale de mitrailleuse les aura couchés tous, comme cela est arrivé trop souvent. Je les ai ensevelis moi-même. Aucun des autres n'avait de papiers personnels. J'ai trouvé un portefeuille rangé dans la vareuse de votre frère : il contenait des cartes à son nom [...] et les quelques reliques que je vous envoie et que j'avais prélevées pour que vous gardiez ce suprême souvenir de lui. Il y a sa Croix de Guerre à quatre citations, sa Légion d'Honneur, un sacré cœur et une relique [...] »

En dépit des indications précises de l'aumônier, les corps ensevelis à quelques mètres de la « tranchée d'Amérique » - bouleversés par les combats de mai et septembre 1918 - ne seront jamais retrouvés. Seules témoignent ces décorations maculées de terre.

Métal et textile

1916 et 1917

Don de Madame Jeannine Lebrun

N^oinv. 2011.21.1 – 2010 .21.2

Département de l'Aisne / Caverne du Dragon, Musée du Chemin des Dames
